

# Ecole Notre Dame de la Sagesse

7 rue de Lesneven

29260 PLOUIDER

Tel : 02.98.25.40.76

Courriel : [ndsagesse.plouider@wanadoo.fr](mailto:ndsagesse.plouider@wanadoo.fr)

Site internet : [ecoleplouider.fr](http://ecoleplouider.fr)



## Assemblée Générale de l'O.G.E.C. du 12 Mai 2022

### Présents à cette réunion

La Chef d'Etablissement : Mme CALVARIN Nolwenn

Les membres de l'OGEC : Mr BARBAUD Sylvain, président, Mme Alexandra CUVILLIEZ-BEAUDOIN et Mr Francois SIBIRIL, membre.

Mr BRICARD Pierre, responsable du Pôle économique du Premier Degré à l'UDOGEC

Mme PITON Karen : secrétaire-comptable

Mr TREGUIER Hervé : Coordinateur pédagogique 1<sup>er</sup> degré, Pôle « Education-Pédagogie » DDEC.

Mr René PAUGAM : maire de Plouider et Mr David MAZE adjoint, chargé du soutien aux familles- et à la jeunesse

Les présidentes de l'APEL : Gwenaelle ROUDAUT et Aurélie BOSSARD

Les enseignants de l'école et l'ensemble de l'équipe éducative : A.S.E.M., Agents d'entretien et AESH

Les parents d'élèves.

### **Accueil des participants et Intervenants**

Un « retour » a été fait (Mme CALVARIN Nolwenn ) sur la journée de travaux planifiée le 30 Avril 2022. Entre 15 et 20 personnes étaient présentes. Les travaux qui ont été réalisés sont les suivants :

Peintures extérieures, rangements, réparations sur portes, escaliers, dépose d'un ballon d'eau chaude, tonte des pelouses, taille des haies, lavage des murs extérieurs et des structures de jeux, etc.

Mme CALVARIN remercie les parents et enseignants mobilisés pour cette journée qui s'est déroulée sous le soleil et dans la bonne humeur pour se terminer vers 17h30. Cette journée « Travaux » permet de réaliser des économies significatives sur le budget de fonctionnement de l'OGEC. Elle a également permis d'échanger et de se connaître en dehors du contexte scolaire.

#### **Mr BARBAUD Sylvain** (intervention de 10 Mn)

Le président a présenté l'O.G.E.C. avec ses différents membres et rappelé les missions de cet Organisme.

Les responsabilités sont les suivantes : Juridiques, administratives et sociales.

L'OGEC délègue l'organisation au Chef d'Etablissement.

Toutes les décisions concernant les travaux sont prises en concertation entre les membres de l'OGEC et le Chef d'Etablissement.

Mr BARBAUD a rappelé le rôle de conseil et le rôle administratif de l'UDOGEC.

#### **Mme CALVARIN Nolwenn** (intervention de 20 Mn)

La Chef d'Etablissement a fait un bilan des achats et travaux réalisés depuis Août 2019.

Des photos (avant, pendant et après) ont été diffusées pour illustrer les dépenses réalisées.

- Renouvellement du mobilier « vieillissant », renforcement de l'escalier extérieur, la réorganisation des classes, remplacement des lavabos cassés, installation de rideaux ignifugés (de type M1) dans toutes les classes etc. Elle a rappelé que ces travaux ont eu pour

effet d'augmenter les coûts en précisant qu'ils étaient de première nécessité et permettaient une remise en conformité des bâtiments qui accueillent les enfants.

La directrice a profité de cette intervention pour remercier la Mairie de Plouider qui a contribué à l'achat de matériel informatique neuf à hauteur de 50% du budget total.

#### **Mme Karen PITON et Mr BRICARD Pierre** (intervention 15 Mn)

Présentation des comptes de l'O.G.E.C.

La crise sanitaire liée au COVID a impacté les comptes de l'école. L'achat de masques, de gel hydro alcoolique, les différents protocoles mis en place (nettoyage des classes et matériel) et liés à cette pandémie ont contribué à l'alourdissement de la dette. L'embauche d'une personne supplémentaire en contrat aidé par l'état a été nécessaire.

Le prochaine exercice Comptable 2022/2023 sera (sauf aléa) à l'équilibre.

#### **Mr BARBAUD Sylvain** (intervention de 20 Mn)

Le président a expliqué que des devis sont en cours. Il est important de prioriser les travaux à venir :

- Réparation de la toiture au-dessus de la partie administrative de l'école (bureaux Direction, Salle des professeurs et Comptabilité)

- Infiltrations dans les murs et remontées capillaires sur le bâtiment principal entre celui-ci et la cantine ;

**Mr le Maire** a rappelé que le revêtement extérieur du sol (entre ces deux bâtiments) devrait réalisé par la mairie et que ce problème doit être réglé avant la réfection du sol.

- Mise à jour du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) et de l'ADAP (insertion sociale et Professionnelle des personnes handicapées).

- Mise aux normes évolutives des structures Intérieures et extérieures (Classes PS et MS)

- Garderie : pose d'une V.M.C.

- Réfection des sanitaires Primaires et Maternelles.

Madame CALVARIN Nolwenn a confirmé que le portail principal de l'école et le Portail d'accès à la cantine (entre les 2 bâtiments) doivent être installés à partir d'Octobre 2022.

### **Questions/Réponses et tour de table**

- La Chef d'Etablissement a remercié les personnes présentes à cette réunion. Elle en a profité pour expliciter le départ d'Yvon Couloigner, le cuisinier de l'école. Celui-ci a donné son préavis un mois avant les vacances scolaires de Pâques. Le délai était très court pour procéder à un recrutement. La solution de repas livrés en liaison froide avec la société API basée sur Lesneven, s'est avérée la plus simple jusqu'à la fin de l'année.

Le travail remarquable réalisé par Élisabeth, en autonomie en cuisine depuis le 25 Avril 2022, a été souligné.

Les retours du personnel OGEC de l'école sont positifs.

La Chef d'Etablissement a insisté sur le fait que cette réorganisation de la cantine est une situation de substitution et qu'un état des lieux sera effectué d'ici la fin d'année scolaire 2021-2022, en fonction des différents retours (personnel, parents, enseignants), et des coûts liés à cette réorganisation.

- La Directrice en a profité pour remercier l'ensemble de ses collègues et personnel de l'école sur le travail réalisé. Tous ont contribué à cette réussite en se rendant disponibles tout au long de la pandémie.

Mr le Maire a constaté la qualité du travail réalisé.

Une enseignante a posé la question à Mr Le Maire concernant l'évolution possible de la cantine vers une éventuelle cantine municipale ?

**Réponse de Mr Le Maire :**

« Pourquoi pas..., tout est possible. Il s'agit de choix politiques. Une réflexion pourrait être menée en ce sens. »

**Hervé TREGUIER, représentant de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique** a été très satisfait de la présentation.

Il a souligné le dynamisme de l'équipe et la volonté de se tourner vers l'avenir.

Il a noté le fil conducteur des actions menées au service du bien-être des enfants et mis en évidence le travail de mise en valeur des locaux. Il a également souligné la meilleure visibilité de l'établissement grâce à l'installation des enseignes sur les façades principales de l'école.